

Recommandations pour le retour à l'école ou à la garderie des enfants atteints d'une maladie cardiaque congénitale ou acquise

Nous savons que cette période est très stressante pour tout le monde, en particulier pour les parents d'enfants qui ont une maladie cardiaque congénitale ou acquise. Nous ignorons encore beaucoup de choses à propos de la COVID-19, et nous continuons à en apprendre tous les jours. Mais d'après ce que l'on sait, la plupart des enfants qui tombent malades à cause du virus n'ont que des symptômes bénins. Cela dit, les patients atteints d'une maladie cardiaque congénitale ou acquise sont potentiellement plus à risque.

Si vous n'êtes pas à l'aise d'envoyer votre enfant à l'école ou à la garderie après avoir lu ce document, vous devriez le garder à la maison. Nous savons aussi que tout le monde n'est pas dans une situation qui permet à un parent de rester à la maison avec les enfants. Quelle que soit votre décision, il est important de continuer à appliquer les règles d'hygiène, incluant la distanciation physique et de fréquents lavages des mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes.

Malgré l'absence d'études scientifiques, voici quelques recommandations judicieuses pour les enfants atteints d'une maladie cardiaque congénitale, établies en fonction des connaissances que nous avons sur les adultes et de notre expérience commune.

1. Les maladies cardiaques qui suivent peuvent augmenter le risque de maladie grave en cas de COVID-19, c'est pourquoi nous ne recommandons pas le retour à l'école ou à la garderie :

- Dysfonction systolique ou diastolique sous traitement médical
- Cœurs univentriculaires (physiologie du ventricule unique) opérés ou non (incluant la palliation de Fontan)
- Hypertension pulmonaire
- Transplantation cardiaque
- Lésions résiduelles ou non réparées hémodynamiquement significatives, avec symptômes
- Maladie de Kawasaki avec anévrisme géant, sténose coronaire ou après une intervention coronarienne
- Arythmie mal contrôlée sous traitements médicamenteux multiples
- Patient sur une liste d'attente urgente ou semi-urgente pour une intervention cardiaque ou un cathétérisme interventionnel
- Maladie réduisant l'immunité (trisomie 21, syndrome de DiGeorge, hétérotaxie)

2. Recommandations pour les proches

- Les jeunes frères et sœurs (12 ans et moins) des patients concernés par les recommandations ci-dessus ne devraient pas retourner à l'école.
- Aucune restriction pour les parents : appliquez les règles de distanciation physique et d'hygiène de mains et suivez les recommandations de la santé publique.

Si la maladie cardiaque dont souffre votre enfant ne figure pas dans la liste ci-dessus, votre enfant peut retourner à l'école ou à la garderie.

Si vous avez des questions au sujet du contenu de ce document, veuillez appeler au 514-412-4400, poste 23269.